



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 26 février 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
46	55

Date de convocation

19 février 2026

Administration générale – Modification du tableau des emplois et des effectifs

**N° de la délibération
2026-114**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six février à dix-huit heures trente,
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, M. Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mme Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER.

Excusés : Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa suppléante Mme Christine FOUR), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Marie-Claude LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Delphine COMTE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Jacques POCHON (pouvoir à Mme Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, M. Serge DEBRIE, M. Patrick FOURCHEGU, Michel GAY, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORiot, M. Laurent MAILLARD, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE.

Le Président informe l'assemblée :

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Agglomération de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste)

En cas de suppression de poste ou modification de la durée hebdomadaire (modification supérieure à 10% ou passage d'un TC à un TNC ou impactant l'affiliation à la CNRACL) la décision est soumise à l'avis préalable du CST (la modification de la durée du poste correspondant à la suppression et la création simultanées),

Considérant le dernier tableau des effectifs, datant du 5 novembre 2025 et la nécessité de mettre les effectifs en cohérence avec les besoins des services,

Considérant l'avis CST en date du 5 février 2026,

Il est proposé,

FILIERE ADMINISTRATIVE

Dans le cadre du départ de deux agents faisant valoir leurs droits à la retraite il est proposé de :

- Supprimer un poste d'adjoint administratif ppal de 1^{ère} classe – Catégorie C - TC
- Créer 1 poste de Rédacteur territorial - Catégorie B – TC – Fonction Technicienne RH
- Supprimer un poste d'Adjoint Administratif – Catégorie C – TC
- Créer 1 poste d'Assistant Administratif ppal de 2^{ème} classe – Catégorie C – TC - Fonction Assistante Mobilités

FILIERE MEDICO SOCIALE

Suite à la réussite du concours de fonction publique territoriale d'un agent travaillant en crèche, il est proposé de :

- Supprimer un poste d'Agent social – Catégorie C - TC
- Créer un poste d'Agent social ppal 2^{ème} classe – Catégorie C – TC – Fonction Assistante petite enfance

Considérant l'avis favorable du bureau du 18 février 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **ADOpte** la proposition du Président,
- **MODIFIE** le tableau des emplois à compter du 26 février 2026 ainsi :



Postes	Temps travail	ACTUEL	MODIFIE
Filière administrative			
DGS d'un EPCI de 10 000 à 80 000 habitants	35	1	1
DGAS 40 à 150 000 hab.	35	1	1
Attaché hors classe	35	2	2
Attaché principal	35	3	3
Attaché territorial	35	24	24
Rédacteur principal 1ère classe	35	4	4
Rédacteur principal 2ème classe	35	3	3
Rédacteur	35	4	5
Rédacteur	31,5	1	1
Rédacteur	28	1	1
Adjoint administratif principal 1ème classe	35	16	15
Adjoint administratif principal 2ème classe	35	3	4
Adjoint administratif principal 2ème classe	17,5	1	1
Adjoint Administratif territorial	35	9	8
Adjoint Administratif territorial	31,5	2	2
Adjoint Administratif territorial	15	3	3
Filière technique			
Ingénieur hors classe	35	1	1
Ingénieur ppal	35	6	6
Ingénieur	35	5	5
Technicien principal 1ère classe	35	5	5
Technicien principal 2ème classe	35	3	3
Technicien	35	6	6
Technicien	28	1	1
Agent de maîtrise principal	35	3	3
Agent de maîtrise	35	4	4
Adjoint technique ppal de 1ère classe	35	9	9
Adjoint technique ppal de 1ère classe	28	1	1
Adjoint technique ppal de 1ère classe	17,5	1	1
Adjoint technique ppal de 2ème classe	35	3	3
Adjoint technique ppal de 2ème classe	32	1	1
Adjoint Technique Territorial	35	13	13
Adjoint Technique Territorial	32	3	3
Adjoint Technique Territorial	31,5	1	1
Adjoint Technique Territorial	30	1	1
Adjoint Technique Territorial	22	1	1
Adjoint Technique Territorial	14,11	1	1
Filière sociale et médico-sociale			
Puéricultrice cadre supérieur de santé	35	1	1
Puéricultrice Hors classe	35	1	1
Puéricultrice	35	3	3
Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	35	1	1
Assistant socio éducatif	35	1	1
Infirmier de soins généraux	35	1	1
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	4	4
Educateur de jeunes enfants	35	11	11
Educateur de jeunes enfants	29,5	1	1
Educateur de jeunes enfants	28	2	2
Educateur de jeunes enfants	17,5	3	3
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	35	17	17
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	31,5	1	1
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	28	1	1
Auxiliaire de puériculture cl supérieure	17,5	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	35	12	12
Auxiliaire de puériculture cl normale	31,5	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	31	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	30	1	1
Auxiliaire de puériculture cl normale	28	2	2
Auxiliaire de puériculture cl normale	17,5	1	1
Agent Social principal de 1ère classe	35	7	7
Agent Social principal de 1ère classe	30	1	1
Agent Social principal de 2ème classe	35	5	6
Agent Social principal de 2ème classe	32	1	1
Agent Social Territorial	35	8	7
Agent Social Territorial	26	1	1

TABLEAU EFFECTIF ARCHE AGGLO Conseil 26 février 2026			
Postes	Temps travail	ACTUEL	MODIFIE
Filière Animation			
Animateur principal 2ème classe	35	1	1
Aniamteur	35	1	1
Adjoint territorial d'animation ppal 2 cl	31,5	2	2
Adjoint territorial d'animation ppal 2 cl	17,5	1	1
Adjoint territorial d'animation	35	2	2
Adjoint territorial d'animation	22,67	1	1
Adjoint territorial d'animation	18,5	1	1
Filière Culturelle			
Bibliothécaire principal	35	1	1
Bibliothécaire	35	1	1
Assistant cons. patrimoine ppal 2 ^{ème} cl	35	1	1
Adjoint du patrimoine ppal 1ère classe	17,5	1	1
Adjoint du patrimoine ppal 2ème classe	35	1	1
Adjoint du patrimoine	35	2	2
Adjoint du patrimoine	28	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	20	6	6
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	17,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	15,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	15	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	11,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	10	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	9,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	8,5	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	8	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	6,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	5	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	3	3	3
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	16	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	13,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11,5	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	11	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	8	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	7	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5,5	2	2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	5	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4,75	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	4,5	2	2
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	3,25	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	3	2	2

- **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 26 février 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric
SAUSSET
Date de signature : 02/03/2026
Qualité : Le président ArcheAgglo